



Parti socialiste
Ville de Genève

Genève, le mercredi 21 juin 2017

Communiqué aux médias

Le Parti socialiste Ville de Genève condamne l'annonce de la fermeture de bureaux de poste à Genève et attend du Conseil administratif qu'il se mobilise pour défendre le réseau postal.

Le 8 mars 2017, le Conseil municipal a soutenu, dans une large majorité, la résolution R-205 proposée par le Groupe socialiste (voir ci-dessous).

Alors que la menace se précise, le Parti socialiste Ville de Genève attend du Conseil administratif qu'il entende ce signal fort en faveur d'un service public de qualité et qu'il se mobilise en conséquence afin de préserver les bureaux de poste à Genève, notamment ceux de Malagnou et de la rue du Stand.

Selon le Parti socialiste Ville de Genève, « le gouvernement ne peut pas laisser la Poste, qui réalise un bénéfice de plus d'un demi-milliard (CHF 558 millions en 2016) par an, démanteler ainsi notre réseau postal ».

Personnes de contact :

- Sylvain Thévoz, Co-Président (078 629 85 15)
- Grégoire Carasso, Conseiller municipal, auteur de la Résolution R-205 (079 796 91 37)

Parti socialiste Ville de Genève

Rue des Voisins 15 Courriel: psvg@ps-geneve.ch
1205 Genève Téléphone: 022 338 20 78

www.ps-geneve.ch

www.facebook.com/psgeneve
www.twitter.com/psgeneve

R-205

Résolution du 7 mars 2017 de Mmes et MM. Grégoire Carasso, Albane Schlechten, Maria Pérez, Sylvain Thévoz, Daniel Sormanni, Pierre Scherb et Alfonso Gomez: «Non au désert postal!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 8 mars 2017)

RÉSOLUTION

Considérant:

- la volonté de la Poste de fermer d'ici à 2020 entre 500 et 600 bureaux postaux, touchant directement 1200 emplois;
- le fait que cela pourrait représenter à Genève, selon les estimations de Syndicom, jusqu'à 39 offices et concerner 200 employé-e-s;
- les 645 et 638 millions de francs de bénéfices de la Poste, respectivement en 2015 et 2014;
- le fait que la liste des offices concernés par une fermeture ne soit pas publique, selon la porte-parole de la Poste, car «le dialogue avec les cantons (...) n'est pas terminé» (journal *Le Courrier*, 24 février 2017, page 3);
- l'importance, en termes de service public, d'un réseau postal de qualité, dense et facilement accessible pour toute la population,

le Conseil municipal se déclare par principe opposé aux fermetures des offices de poste ainsi qu'à tout affaiblissement du réseau postal, essentiel en termes de service public; par ailleurs, le Conseil municipal demande au Conseil administratif de s'engager activement, tant auprès du Canton de Genève que de la Poste suisse, pour défendre les bureaux de poste en danger à Genève, et plus largement le maintien d'un réseau postal de qualité.